



AAFNU INFOS

Bulletin d'information de l'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso
s/c Centre d'Information des Nations Unies (CINU) - 01 BP 135 Ouagadougou 01

Numéro 02 du 30 juin 2026

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT : POUR UNE SOLIDARITE PLUS AGISSANTE	2
I. QUE S'EST-IL PASSÉ.....	3
1. Activités organisées par le Comité de gestion.....	3
2. Activités avec les partenaires.....	5
3. Nouvelles des membres.....	6
II. CONNAISSANCE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES : ZOOM SUR L'OMS.....	7
III. PAGE DU SÉNIOR.....	9
IV. PAGE DU RETRAITÉ.....	10
V. DIVERTISSEMENT.....	10

MOT DU PRÉSIDENT : Pour une solidarité plus agissante



Lorsqu'il a été installé en juillet 2024, le CG que j'ai le privilège de présider s'est assigné, entre autres objectifs, celui de faire en sorte que la devise retenue par les membres fondateurs lors de la création de l'AAFNU-BF soit une réalité concrètement ressentie au niveau des membres. Et pour y parvenir, il a retenu comme stratégies, d'accroître (i) le nombre d'adhérents, (ii) le nombre des participants aux différentes activités organisées par le CG et (iii) le volume des cotisations annuelles afin de disposer de plus de moyens financiers.

Je voudrais saluer ici les efforts déployés par les uns et les autres, membres du CG comme simples adhérents de l'Association, pour s'inscrire dans cette dynamique et grâce auxquels nous disposons à ce sujet, d'indicateurs encourageants.

En effet, nous avons enregistré, pour le compte du premier semestre de 2026 uniquement, 19 nouveaux adhérents. On espère que d'ici la fin de l'année ce nombre dépassera celui de l'année 2015 où l'on avait enregistré 24 nouveaux adhérents pour toute l'année !

Toujours en matière de record, notre assemblée générale de 2026 a réuni 75 participants (40 présents et 35 par procuration) ! Le record précédent était détenu par celle de l'année 2021 avec 54 participants (présents et par procuration). Cela démontre l'intérêt que nous accordons à notre Association. Conscients qu'il existe encore d'anciens collègues des Nations Unies qui n'ont pas encore adhéré à l'Association, nous devons déployer davantage d'efforts dans le but d'amener ceux-ci à nous rejoindre en utilisant tous les canaux disponibles.

Enfin, vous avez spontanément accepté la hausse, avec effet immédiat, du montant des cotisations annuelles proposée par le Comité de gestion lors de l'Assemblée générale de janvier 2025. Nous sommes conscients que cela représente d'énormes sacrifices au regard des diverses charges auxquelles nous faisons face quotidiennement. Au nom du CG et en mon nom personnel je vous exprime notre sincère reconnaissance.

Au cours de ces six mois passés, je suis heureux de noter que de nombreuses activités ont été déroulées par notre CG tant au niveau interne de notre Association qu'en direction de nos partenaires et particulièrement ceux du système des Nations Unies.

C'est avec un réel plaisir que je vous invite à découvrir le contenu de ce Bulletin.

La Solidarité pour Tous et par Tous !

Bouri Jean Victor SANHOUDI
Président de l'AAFNU-BF

I. QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS LES 6 DERNIERS MOIS (JANVIER-JUIN 2026)

I.1. ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE CG

Assemblée générale ordinaire (24 janvier 2026)

L'Assemblée générale annuelle (AG) de 2025 de l'AAFNU-BF s'est tenue, dans la salle de conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Ouagadougou, sous la présidence de Bourri Jean Victor SANHOUIDI, Président de l'AAFNU-BF. Elle a connu la participation de 75 membres sur les 93 à jour de leurs cotisations statutaires. À noter également la présence, en tant qu'invité, de M. Ataher MAIGA, Vice-président de l'Association Malienne des Fonctionnaires Internationaux des Nations Unies (AMAFINU). M. Souleymane DIABATEÉ, Président de l'Association Ivoirienne des Anciens Fonctionnaires Internationaux du Système des Nations Unies (AIAFI-SNU) dont la participation avait été annoncée, n'a pas pu faire le déplacement. Il a toutefois fait parvenir ses regrets et les encouragements de l'AIAFI-SNU à l'AAFNU-BF.



Vue partielle des participants à l'AG du 24 janvier 2026.

Dans son mot introductif, le Président a rappelé les principales initiatives développées au cours de 2025 par le Comité de gestion notamment (i) la révision de la grille des cotisations annuelles acceptées par tous, (ii) les contributions volontaires pour soutenir l'Initiative Présidentielle Faso Mèêbo, (iii) la suppression de l'Assemblée Budgétaire pour ne retenir qu'une seule AG annuelle et ce, conformément aux statuts de l'AAFNU-BF et (iv) le changement de nom de la Note d'Information qui devient AAFNU-INFOS.

Il a également cité quelques réalisations majeures de l'année 2025, notamment (i) la production d'un Guide Social contenant des informations utiles dont les membres peuvent tirer profit, (ii) la résolution des problèmes de pension ou d'assurance maladie de plusieurs membres, (iii) la visite à des membres qui ont eu des soucis de santé ou ayant vécu des événements heureux ou malheureux ou tout simplement certains membres qui soutiennent activement les actions du CG. Dans le domaine du partenariat avec le Système des Nations Unies, il a mentionné

la signature du Mémoire d'Entente (MOU) avec l'OMS, et d'autres MOU en cours de négociations avec d'autres agences.

Après l'intervention du Président, les commissaires aux comptes ont donné lecture de leur rapport sur la gestion financière du CG tout en demandant son adoption afin de donner quitus à celui-ci pour la présentation du rapport financier.

Les travaux se sont poursuivis avec la présentation du rapport moral et du rapport financier de 2025, respectivement par le Secrétaire général et le Trésorier général adjoint.

Le rapport moral fait ressortir un taux d'exécution des activités programmées à 88%. En valeur absolue, sur un total de 26 activités, 23 ont été réalisées.

Les activités non réalisées sont celles relatives à :

- L'organisation d'une conférence d'intérêt pour les personnes âgées en raison du coût élevé de la prestation du conférencier ;
- La constitution d'un « Roster » des expertises des membres de l'AAFNU-BF pour insuffisance de membres intéressés ;
- L'organisation d'une conférence sur le Système des Nations Unies à l'intention des étudiants des Universités et Institutions Supérieures de Formation en l'absence d'un accord formel avec les autorités universitaires concernées,

Le rapport financier, quant à lui, fait ressortir les points suivants :

- au niveau des recettes, une réalisation de 126%. En valeur absolue, on note une réalisation de 10 404 610 F CFA contre une prévision de 8 216 610 F CFA soit un dépassement de 2 188 000F dû essentiellement aux rubriques cotisations annuelles et cotisations extraordinaires (pour Faso Mèêbo notamment).

- au niveau des dépenses, un taux d'exécution de 88% en raison essentiellement des activités non exécutées telles que présentées ci-dessus. En valeur absolue, on note une exécution de 7 252 957F contre une prévision de 8 216 610 F.

Après des échanges sur certains points qui nécessitaient des clarifications, les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité par les participants.

Le Secrétaire général a ensuite présenté le programme des activités pour 2026 avec les prévisions budgétaires pour son exécution. Les activités, au nombre de 24 sont réparties par objectifs autour des buts de l'Association. Le budget quant à lui s'équilibre en recettes et en dépenses à 9 145 000F.

Après des échanges sur certains points qui nécessitaient des clarifications et sur des suggestions, les deux rapports ont été adoptés à l'unanimité par les participants.



La photo-souvenir de l'AG avec quelques participants

Cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An (24 janvier 2026)

À l'issue des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire, les participants se sont retrouvés dans la cour de l'OMS pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An.

Outre les membres de l'AAFNU-BF, on notait la présence des personnalités invitées ci-après :

- le Directeur de la Promotion de l'Expertise Nationale (DPEN), représentant SEM le Ministre des Affaires Étrangères ;
- la Représentante de madame la Ministre de la Famille et de la Solidarité ;
- le Coordinateur-résident a.i. du SNU, coordinateur humanitaire a.i. ;
- les Représentants d'agences du SNU ;
- les représentants des associations partenaires (CNPA, ANRB) ;
- le Vice-président de l'Association Malienne des Anciens fonctionnaires Internationaux des Nations unies, AMAFINU ;
- les Représentants des associations des personnels des agences du SNU.

Ce fut l'occasion pour le Président, Bouri Jean Victor SANHOUIDI, de présenter, en son nom personnel et au nom du Comité de Gestion, ses meilleurs vœux de santé et de prospérité pour tous les membres et de paix dans la cohésion nationale pour le Burkina Faso. Il s'en est suivi un partage de repas au cours duquel les participants ont poursuivi les échanges.



Remise de cadeau-souvenir à M. Ataher MAÏGA, Vice-président de l'AMFINU (Mali)

Visite de courtoisie au Chef de mission de l'OIM

Dans le but de renforcer la coopération avec les Agences du Système des Nations Unies, une délégation du CG, composée du Président, Bouri Jean Victor SANHOUIDI, du Vice-Président, Boulali Bonaventure TRAORÉ et du Secrétaire à l'information et à la communication, Julien Daboué, a été reçue en audience le 8 mai 2026 par le Chef de mission de l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) au Burkina Faso, M. David COOMBER (Libéria). Celui-ci avait à ses côtés M. Laurent GUITÉ, chargé de programme et Mme Gogo OUÉDRAOGO, Assistante.

Au cours de celle-ci, le Président de l'AAFNU-BF a, après les civilités et présentations d'usage,

(i) indiqué que la demande d'audience se situe dans le cadre d'une prise de contact

(ii) présenté l'AAFNU-BF dans ses objectifs, ses réalisations centrées sur la solidarité entre les membres,

(iii) insisté sur l'ouverture de l'adhésion à l'Association à tout ancien fonctionnaire des Nations Unies ayant occupé des fonctions au Burkina Faso et hors du Burkina Faso et quel que soit le grade,

(iv) souhaité une collaboration étroite avec la Mission pour l'organisation de ses activités et pour la sensibilisation des personnels en activité sur l'intérêt à adhérer à l'Association.

En réponse, M. COOMBER a rappelé que l'OIM, installée au Burkina Faso en 2003, a pour mandat : (i) la gestion des frontières et des crises humanitaires et (ii) la lutte contre la traite des personnes.

Il a souhaité à son tour pouvoir compter sur l'expérience des membres de l'AAFNU-BF en matière de gestion des crises humanitaires et de renforcement des compétences des jeunes.



Pendant l'audience, à droite, le Chef de Mission, M. COOMBER

Conférence sur l'alimentation et l'hydratation de la personne âgée en période de canicule.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités 2026, le CG a organisé, le samedi 23 mai 2026, une conférence sur le thème « Alimentation et hydratation de la personne âgée ».

Celle-ci s'est tenue dans la salle de conférences de l'immeuble des Nations Unies et a connu une forte participation des membres de l'Association accompagnés pour certains de leur conjoint-e. Elle a été animée par Dr Sylvain Louis OUÉDRAOGO, médecin gériatre, Maître Assistant à l'Université Joseph KI-ZERBO et Chef du service du Centre gériatrique de Ouagadougou.

Le conférencier a présenté dans son intervention un guide de nutrition, d'hydratation et de bien-être afin de traverser la canicule avec vitalité.

Ce guide fait essentiellement de conseils est organisé autour de 4 piliers :

(i) comprendre son corps : avec l'âge, il y a un décalage entre la soif et nos réserves naturelles. Un déficit hydrique s'installe avant l'envie de boire et les reins ont du mal à retenir l'eau et le sodium en cas de coup de chaleur ;

(ii) l'hydratation vitale : en zone sahélienne, il est recommandé de boire 4 à 5 litres d'eau de façon étalée dans la journée pour compenser l'évaporation par sudation ;

(iii) diviser l'alimentation en 5 ou 6 collations légères au fil de la journée en privilégiant le poisson, la volaille et nos mets et boissons locaux ;

(iv) se protéger de la chaleur par la climatisation ou la ventilation, selon ses moyens, l'ombre d'un arbre ou avec un linge mouillé.

Un échange de questions-réponses avec les participants a suivi son intervention.

À l'issue de la conférence les participants ont écouté des conseils et recommandations sur l'assurance-maladie après service et la Caisse des pensions des Nations Unies livrés respectivement par Hamidou BAGUÉ et Alexandre TIENDRÉBÉOGO, tous deux membres du CG.



La photo-souvenir à l'issue de la conférence.

Signature du MOU avec le PNUD

Pour marquer sa volonté de bonne coopération avec les Agences du Système des Nations unies, le CG a soumis à la Représentation du PNUD à Ouagadougou un protocole d'accord de partenariat. La signature de ce protocole est intervenue le 27 mai 2026, dans l'immeuble des Nations Unies à Ouagadougou, entre le Représentant Résident du PNUD, M. Snehil SONEJI, et le Président de l'AAFNU-BF, Bouri Jean Victor SANHOUIDI.

Ce partenariat porte notamment sur :

- le partage d'informations d'intérêt commun ;
- la sensibilisation et la formation du personnel du PNUD sur l'assurance santé post-service et la Caisse Commune des Pensions du Personnel des Nations Unies (CCPPNU) ;
- la préparation à la retraite et la valorisation de l'expérience des anciens fonctionnaires des Nations Unies ;
- la participation à des activités conjointes autour de thématiques d'intérêt national et institutionnel.



L'acte final de la signature du MOU

I.2. ACTIVITÉS AVEC LES PARTENAIRES

Des membres du CG ont représenté l'Association à diverses activités organisées par les partenaires. Il s'agit notamment :

- du Forum National sur le Financement de la Santé (FONAFIS) co-organisé par l'OMS avec le Ministère de la Santé (25-27 mars 2026) ;
- de la cérémonie d'au revoir au Représentant Résident du PAM en fin de mission pour départ à la retraite organisée par le personnel ;
- de la cérémonie d'au revoir au Représentant de l'OMS en fin de mission au Burkina Faso organisée par le personnel ;
- du diner offert par le Bureau de l'OMS au Burkina à l'occasion de la visite du Directeur Régional pour l'Afrique de l'OMS.

I.3. NOUVELLES DES MEMBRES

Les nouveaux adhérents

Au cours de la période de janvier à juin 2026, l'AAFNU-BF a enregistré l'adhésion de 19 nouveaux membres. Un record !

SILGA Guillaume, ancien OMS
 TRAORÉ Célestin, ancien UNICEF
 YAMÉOGO André, ancien UNICEF
 YAMÉOGO Jean Marie Vianny, ancien OMS
 KONDOMBO Bewendin Amado, ancien OMS
 OUÉDRAOGO Hamidou, ancien PNUD
 KABORÉ Pagnan Adama, ancien OMS
 SANOGO Moumouni, ancien UNICEF
 OUÉDRAOGO Nongodo Moumini, ancien PAM
 AMONLES Calixte Rodolphe Sechenou, ancien ONUSIDA
 SINI Séni, ancien OMS
 MALO Natadouma, ancien OMS
 OUÉDRAOGO Lassané, ancien PNUD
 NANÉMA Gilbert, ancien UNICEF
 BAMOGO Etienne, ancien OMS
 KAMBOU/KAMBIRÉ Ini Sylvie, ancienne OMS-ONCHO
 OUATTARA Issa, ancien UNICEF
 SANOU Thomas Paul, ancien OMS
 TAPSOBA/BÉLEMSIGRI Bernadette, ancienne PAM

Carnet rose

L'Association a été associée au mariage, le 16 mai 2026 à Ouagadougou, du fils de Julien DABOUÉ, Secrétaire à l'Information et à la Communication. Des membres de l'Association ont participé aux cérémonies religieuse et civile et à la réception. À l'occasion la contribution financière statutaire a été remise, au nom de l'Association, à la famille DABOUÉ. L'AAFNU-BF souhaite un heureux ménage aux nouveaux époux

Nos chers disparus

Nous avons déploré le décès de **Yambangba Alfred SAWADOGO**, ancien Vice-président du CG, le 15 juin 2026.



Au cours de la veillée funèbre organisée à son domicile et à laquelle une forte délégation de l'AAFNU-BF était présente, le Président de l'AAFNU a transmis à la famille le message ci-après

C'est avec une grande consternation que l'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso -(AAFNU-BF) a appris le décès brutal de notre frère Alfred SAWADOGO. En effet, Alfred a été Vice-Président de notre Association pendant deux mandats successifs de 2008 à 2013.

Il a mené une partie de sa vie professionnelle comme expert du PNUD, apportant une contribution inestimable et respectée dans plusieurs projets de développement rural, d'appui aux coopératives des producteurs agricoles et aux organisations communautaires dans plusieurs pays dont la RDC Congo, le Togo, la Guinée, pour ne citer que ceux-là. Le PNUD a bénéficié de son expertise, forgée à travers sa riche carrière professionnelle notamment au sein du ministère en charge du développement rural et des ONG, particulièrement à SOS SAHEL.

En tant que Vice-Président de l'AAFNU, Alfred a contribué à asseoir les bases de l'association qui était à ses débuts, puisqu'elle est née en 2003, en insufflant une dynamique particulière, liée à son charisme, à son habilité et à sa volonté sans relâche de mobiliser les anciens fonctionnaires du système des Nations Unies admis à la retraite. Nous perdons là un collègue très engagé, un grand rassembleur et très dévoué pour la cause du développement.

Je voudrais au nom de l'AAFNU-BF et en mon nom personnel, présenter à la famille SAWADOGO, à son épouse et à ses enfants, les condoléances du Comité de Gestion et de l'ensemble des membres de l'AAFNU-BF, ses anciens collègues.

Un autre Baobab s'en est allé !

Que son âme repose en paix.

Par ailleurs des collègues membres de l'Association ont perdu de proches parents. Il s'agit de :

- Amy TAPSOBA, ancienne PNUD (père),
- Julien DABOUÉ, ancien UNESCO (fils),
- Véronique ZOROMÉ/HOORNAERT, ancienne PNUD (mère).

Les condoléances ont été présentées aux différentes familles par le CG et des membres de l'AAFNU BF.

Visites aux membres :

Afin de leur témoigner de la solidarité de l'Association, des membres du CG accompagnés ou non de membres de l'AAFNU-BF ont rendu visite à Noélie KYÉLEM (PNUD), Dieudonné KOGUYAGDA (FAO), Alizatta TAMBOULA (PNUD), Joseph KABORÉ (PAM), Antoine KABORÉ (OMS), Jules Dekrin TRAORÉ (FAO), Cécile DABIRE (PNUD)

Ces visites ont été des moments agréables de partage pour tous et empreints de convivialité.

II. CONNAISSANCE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES : ZOOM SUR...L'OMS

L'OMS en bref¹

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été fondée, en tant qu'agence spécialisée, le 7 avril 1948, déclarée dès lors Journée mondiale de la santé, à l'initiative du Dr Arcot Ramaswamy MUDALIAR (alors président du Conseil économique et social des Nations unies). Elle est née de la fusion d'institutions sanitaires préexistantes, à savoir l'Organisation de la santé de la Société des Nations et l'Office international d'hygiène publique (basé à Paris) dont elle a repris les missions et les fonctions. Elle dépend directement du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies et son siège se situe à Genève (Suisse).

Selon sa constitution, l'OMS a pour objectif d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible, la santé étant définie dans ce même document comme un « état de complet bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Les grands domaines d'activité de l'OMS sont :

- *Harmonisation, codification* : définir des normes, des conventions, des règlements internationaux en matière de santé ;
- *Mesures sanitaires* : prendre des mesures pour arrêter une épidémie et les mesures sanitaires en cas de voyages internationaux ;
- *Information et Recherche* : communiquer sur la santé et promouvoir la recherche ;
- *Formation et éducation* : fournir un appui technique aux États membres en vue de renforcer les systèmes

de santé afin d'offrir à tous des services adéquats et équitables ;

- *Environnement sanitaire* : améliorer l'alimentation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'environnement, l'hygiène, la sécurité sociale, la planification familiale

A ce jour, l'OMS compte **194 États membres** et deux membres associés (Porto Rico et Tokelaou).

Le fonctionnement de l'OMS s'articule autour des structures suivantes : l'Assemblée mondiale de la santé, le Conseil exécutif, le Secrétariat et les Bureaux régionaux.

L'Assemblée mondiale de la santé est l'organe décisionnel suprême de l'OMS. Elle se réunit généralement à Genève en mai chaque année et regroupe les délégations des États Membres. Chaque membre dispose d'une voix.

Elle a pour fonctions principales (i) de statuer sur les grandes orientations politiques de celle-ci (ii) d'approuver le budget-programme de l'Organisation pour l'exercice biennal suivant (iii) d'adopter de nouvelles conventions internationales sur la santé pour combler les lacunes en divers domaines et (iv) procéder, le cas échéant, à la nomination du Directeur général sur proposition du Conseil Exécutif.

Le Conseil exécutif est l'organe chargé d'administrer l'OMS. Il comprend 34 membres élus *intuitu personæ* pour trois ans par l'Assemblée. Ces membres doivent avoir une compétence sanitaire, être représentatifs des structures régionales de l'OMS. Les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont de facto un membre au sein du Conseil. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an. Ses principales fonctions sont d'appliquer les décisions et les directives de l'Assemblée mondiale de la santé.

Il faut noter que pour le biennium 2024-2025, le budget-programme de l'OMS avait bénéficié d'une contribution volontaire d'environ 761 millions US\$ de la Fondation Bill et Melinda GATES.

Le Secrétariat est composé de l'ensemble des directions, bureaux, divisions et du personnel. Il est dirigé par le Directeur général. Le Directeur général assure des fonctions de gestion du personnel du Secrétariat et de supervision de l'exécution du budget-programme de l'Organisation. Il possède également une fonction de représentation de l'Organisation tant envers ses membres que face aux médias.

Le personnel du Secrétariat de l'OMS se compose de professionnels de la santé, d'autres spécialistes ou experts et d'un personnel administratif travaillant au siège à Genève et sur le terrain, dans les six bureaux régionaux et les 149 bureaux de terrain dans les pays. Le Directeur général actuel est Tedros Adhanom GHEBREYESUS (Éthiopie).

A la date du 31 juillet 2023, le nombre total de membres du personnel de l'OMS s'établissait à 9261.

¹ Les éléments de cette partie sont tirés de https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_mondiale_de_la_santé et adaptés par des membres du CG et d'anciens agents de l'OMS.

Les États membres sont répartis dans six Bureaux régionaux, ce dans le but de tenir compte des problèmes sanitaires propres à chaque région de la planète. Ces bureaux régionaux ont vocation à servir de liens entre les gouvernements, en ce qui concerne les actions à l'échelle nationale et le siège de l'OMS. Ils gèrent également une partie des programmes transversaux et fixent des priorités aux échelles régionale et nationale. Les Bureaux régionaux sont : Asie du Sud-Est (New Delhi/Inde), Méditerranée orientale (Le Caire/Égypte), Pacifique Occidental (Manille/Philippines), Amérique (Washington/États Unis), Afrique (Brazzaville/République du Congo), Europe (Copenhague/Danemark).

Le Directeur régional actuel du Bureau de l'OMS pour l'Afrique est Dr Mohamed Yakub JANABI, (Tanzanie). Il est entré en fonction pour 5 ans le 30 juin 2025.



Siège de l'OMS à Genève

Le Burkina Faso et l'OMS

Le Burkina Faso a adhéré à l'OMS en octobre 1961². La coopération avec cette Institution a commencé dès cette année et s'est consolidée avec l'ouverture en 1967 du Bureau de l'OMS avec Dr Roger PIERRON (France) comme Chef de Bureau (1967-1970)³, celui-ci étant logé au sein du ministère en charge de la santé. L'érection du Bureau en Représentation interviendra en 1970 et la nomination de Dr Martin SAMOS (Espagne) comme Représentant (1971-1982).



Le bureau de la Représentation de l'OMS à Ouagadougou

Les actions de l'OMS au Burkina Faso ont consisté essentiellement en des activités (i) d'appui au dialogue politique, pour la mobilisation des ressources financières, (ii) d'appui stratégique dans l'élaboration des documents de politique de développement du système de santé et (iii) d'assistance technique dans le cadre d'actions majeures visant l'éradication de certaines maladies ou de leur prévention.

À l'heure actuelle, le partenariat entre le Burkina Faso et l'OMS se concentre sur le renforcement du système de santé face à la crise humanitaire. C'est dans cette optique qu'a été élaborée la Stratégie de coopération entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Burkina Faso (janvier 2024-décembre 2027)⁴.

Les priorités du programme d'action qui y est défini sont les suivantes :

- renforcement de la gouvernance et financement durable du secteur de la santé ;
- développement des ressources humaines pour la santé ;
- amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de la qualité des services de santé primaires et de nutrition ;
- promotion de comportements, de pratiques et de milieux favorables à la santé ; et
- renforcement durable des capacités pour une meilleure préparation et riposte aux urgences sanitaires et humanitaires.

Les Représentants qui ont succédé à Dr Martin SAMOS sont⁵ :

- Dr Paul André KAMBIRÉ, Burkina Faso (1982-1986)
- Dr Armand Émile RAZAKASOA, Madagascar (1986-1990)
- Dr Moustapha SIDATT, Mauritanie (1990-1995)
- Dr Liliane F. BARRY, Mali (1995-1999)
- Dr Tognidé M. HOUENASSOU-HOUANGBE, Bénin (2000-2001)

² Date communiquée par un cadre du Ministère des Affaires Étrangères

³ Source : Bureau de l'OMS à Ouagadougou

⁴ Source <https://www.afro.who.int/countries/burkina-faso>

⁵ Source : Bureau de l'OMS à Ouagadougou

- Dr Mohamed-Mahmoud HACEN, Mauritanie (2001-2005)
- Dr Amidou BABA-MOUSSA, Bénin (2006-2008)
- Dr Djamila K. CABRAL, Cap-Vert (2008-2014)
- Dr Alimata DIARRA-NAMA, Côte d'Ivoire (2015-2022)
- Dr Seydou O. COULIBALY, Mali (2022-2026)

À la date du 30 juin 2026, le Bureau de l'OMS à Ouagadougou comptait environ 89 agents dont 23 internationaux et 66 nationaux.⁶

Par ailleurs, les Burkinabè qui ont accédé à des postes de haute responsabilité au sein de l'OMS sont entre autres :

- Dr Antoine KABORÉ, Directeur de la lutte contre les maladies transmissibles et □ Directeur de la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, Bureau Régional Afrique
- Dr Joseph CABORÉ, Représentant (Burundi et RDC) puis Directeur de la gestion des programmes, et Directeur de la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, Bureau Régional Afrique
- Pr Georges Alfred KI-ZERBO, Coordonnateur des programmes inter-pays, Libreville (Gabon), Représentant en Guinée, à l'Union Africaine (Addis Abeba) et en Irak.
- Dr Paul André KAMBIRÉ, Représentant au Burkina Faso et au Bénin.
- Dr Léonard TAPSOBA⁷, Représentant à Madagascar, au Cameroun et en République Démocratique du Congo.
- Dr Alzouma YADA, Représentant en République du Congo.
- Dr Jean Marie Vianny YAMÉOGO, Représentant en Angola, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.
- Dr Patrick KABORÉ, Représentant en République du Mali.

Il n'est pas exclu qu'il y ait d'autres Burkinabè qui ont occupé des postes de haute responsabilité mais pour lesquels l'Association n'a pas d'information.

III. LA PAGE DU SÉNIOR

ATTENTION AUX CHUTES !!!!!



Les personnes âgées sont sujettes aux fractures car leur densité osseuse diminue progressivement, ce qui augmente considérablement le risque de fractures. Par conséquent, la mesure la plus importante pour les

personnes âgées afin de prévenir les fractures est de tout faire pour éviter les accidents qui pourraient en résulter. Ci-après quelques conseils inspirés des recommandations du Dr SHRUJAL SHAH, chirurgien orthopédiste indien spécialisé dans la pose de prothèses du genou et de la hanche

1. Ne vous tenez jamais debout sur une chaise ou un tabouret, même bas.
 2. Évitez de sortir les jours de pluie.
 3. Soyez particulièrement prudent lorsque vous vous lavez ou allez aux toilettes afin d'éviter de glisser.
 4. Les personnes âgées devraient s'asseoir sur une chaise ou un lit pour s'habiller. Plus important encore, surtout pour les femmes, ne pas porter de sous-vêtements dans la salle de bain en vous appuyant contre un mur ou contre quoi que ce soit d'autre. C'est la cause la plus fréquente de glissades et de fractures de la hanche. Après votre bain, retournez dans votre chambre. Installez-vous confortablement sur une chaise ou sur votre lit pour enfiler vos sous-vêtements.
 5. Lorsqu'on va aux toilettes, il faut s'assurer que le sol est sec et non glissant et faire particulièrement attention au revêtement de sol antidérapant de la salle de bain.
- Il faut, si nécessaire, installer un accoudoir aux WC pour avoir un point d'appui lorsque vous vous levez. Il en va de même lorsque vous prenez un bain assis sur un tabouret de bain.
7. S'il vous arrive de vous réveiller pendant la nuit et de vouloir se lever, il faut s'asseoir sur le lit pendant 3 à 4 minutes avant de se lever. Allumez la lumière avant de vous lever.
 8. Au moins la nuit, et même pendant la journée si possible, veuillez ne pas fermer la porte de la salle de bain de l'intérieur. Si possible, installez un bouton d'appel d'urgence dans la salle de bain afin d'appuyer dessus pour appeler à l'aide en cas d'urgence.

10. En cas de chute, tendre les bras pour amortir votre chute. Il vaut mieux se fracturer l'avant-bras et le poignet que la hanche.
11. Il est vivement recommandé de faire de l'exercice, au moins de la marche, selon ses capacités. Il est également important de pratiquer une activité physique qui fait travailler les points d'appui.
12. Pour les femmes, il est crucial de maintenir son poids dans les limites recommandées... Maîtriser son alimentation est essentiel. Il vaut bannir l'habitude qui consiste à manger les restes. Mieux vaut les donner à ceux qui en ont besoin.
13. Dans les escaliers, utilisez la rampe pour éviter les chutes. Prenez toutes les précautions nécessaires.

⁶ Cf. supra

⁷ Il a eu à occuper les fonctions de Secrétaire général de l'AAFNU-BF de 2021 à 2024

14. Il faut éviter de rester debout trop longtemps.

15. En conclusion, les personnes âgées doivent être attentives aux mesures de sécurité et à la prévention des chutes. Une seule chute peut entraîner une perte de dix ans de vie, car elle endommage les os et les muscles. Soyez donc prudent.

16. En conclusion, les personnes âgées doivent être attentives aux mesures de sécurité et à la prévention des chutes. Une seule chute peut entraîner une perte de dix ans de vie, car elle endommage les os et les muscles. Soyez donc prudent.

Enfin **pour augmenter votre masse osseuse**, on peut recourir à des compléments alimentaires (produits laitiers, produits à base de soja et aliments riches en calcium, notamment les bananes, le pain de singe).

IV. LA PAGE DU RETRAITÉ

Depuis octobre 2025, la Caisse des pensions a lancé le processus de réinscription pour accéder à l'espace client (MSS) connu sous Multi Factor Authentication (MFA). Hâtez-vous de vous réinscrire. Votre numéro d'identification est nécessaire. Si vous l'avez oublié ou ne l'avez pas, envoyez un message à requestUIDOnly@unjspf.org pour l'obtenir.

En outre, la Caisse est dans une tendance à généraliser le CE (Certificat de droit à pension) numérique.

Des documents d'orientation sur la façon de s'inscrire et d'utiliser l'application CE numérique sont disponibles sur la page CE numérique. Veuillez noter qu'un appel vidéo avec l'équipe d'assistance DCE de la Caisse est requis dans le cadre du processus d'inscription initial.

Enfin, votre CG est disposé à vous accompagner dans le processus. N'hésitez pas à venir nous voir lors des permanences du mardi à partir de 10 heures.

Notez que vous pouvez contacter la Caisse des pensions sur un numéro local : 25 30 09 84

V. DIVERTISSEMENT



L'équipe de rédaction a créé cette rubrique pour y placer des éléments destinés à détendre et provoquer le rire ou le sourire tant il est vrai que le rire est thérapeutique.

Elle est la vôtre. Alimentez-la avec vos blagues, histoires drôles, dessins humoristiques etc.

Envoyez vos contributions par WhatsApp au :

76 56 93 57

